

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut Supérieur d'Optique - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Institut Supérieur d'Optique - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (29150)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut Supérieur d'Optique - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (29150)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes premières et terminales + niveau dans les matières scientifiques (mathématiques, physique-chimie, SVT)	Evolution des moyennes Atrait pour les matières scientifiques : mathématiques, SVT, physique chimie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe pédagogique	Bulletins de 1ère et terminale, relevés de notes post-bac si études supérieures entamées Le choix des options en terminale sera examiné tout particulièrement (mathématiques, physique-chimie, SVT particulièrement recommandés).	Très important
Savoir-être	Savoir	Aisance à l'oral, envie de rentrer dans le monde du travail, autonomie, sens des responsabilités, sens de l'organisation, ponctualité, assiduité, engagement, motivation, sérieux, envie de réussir et d'évoluer, expérience préalable du monde du travail...	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Connaissance de l'école et du métier d'opticien, pertinence du projet professionnel, aptitude à rechercher une entreprise d'accueil.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Expérience du monde du travail, expérience dans le milieu associatif, pratique sportive/culturelle, ouverture d'esprit, curiosité, obtention du BAFA, ... seront des atouts particulièrement appréciés lors de votre candidature.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)

- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont étudiés sans recours à un traitement algorithmique.

Les vœux sont étudiés par la commission pédagogique, en portant une attention particulière :

- au baccalauréat et aux EDS choisis
- aux notes obtenues en classe de première et terminale
- aux appréciations des professeurs sur les bulletins scolaires
- aux notes obtenues au baccalauréat
- à la qualité du projet professionnel (lettre de motivation, premières expériences avec le milieu professionnel, CV).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats :

- se renseigner, en amont, sur le métier (stage de 3ème / 2nde)
- se renseigner, en amont, sur la formation (participation à une JPO ; modalité de l'apprentissage ; durée des études)
- porter un effort sur la rédaction du CV et de la lettre de motivation
- soigner son dossier scolaire
- avoir choisi, au préalable, le type de baccalauréat et les options appropriées
- être actif, notamment, dans la recherche d'un employeur

Signature :

Virginie VOILQUIN,

Chef d'établissement de l'établissement Institut

Supérieur d'Optique